



Secteur : FONDEMENTS

Politique : FON-101

Entrée en vigueur : décembre 2002

Date de révision : 10 mars 2009

Mission et vision de la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard

Préambule

La mission d'un organisme est souvent décrite comme :

- la raison d'être,
- le mandat, ou
- l'activité principale dudit organisme.

De façon conséquente, la mission établit les domaines où il est crucial d'obtenir des résultats satisfaisants.

Par ailleurs, la vision d'un organisme est la projection de l'avenir souhaité. C'est le lien entre le présent et l'avenir.

★ *La mission de la CSLF*

La Commission scolaire de langue française est une collectivité acadienne et francophone,

- qui offre à ses élèves une éducation de qualité dans un environnement accueillant et sécuritaire, et
- qui œuvre à la promotion et à l'épanouissement de la langue et de la culture de la communauté qu'elle représente.

★ *La vision de la CSLF*

Ensemble, nous visons :

- la réussite et le développement global de chaque élève,
- un encadrement pédagogique basé sur des pratiques éprouvées et sur de solides recherches,
- une collectivité dynamique fière de sa langue et de sa culture,
- une étroite collaboration entre tous les partenaires en éducation.